

# Document d'entrée en relation : nos activités réglementées et nos autorités de tutelle

---

## SAS NICEPHOR FINANCE

Au capital de 45 000 euros

RCS de Chalon sur Saône 98 B 29

N° Siret 41528246600028 - Code APE 66.22.Z

### **ADRESSE POSTALE & SIEGE SOCIAL :**

NICEPHOR FINANCE

42 Rue Denon

71100 CHALON SUR SAONE

Téléphone 03 85 48 44 18

Email : [accueil@nicephor-finance.fr](mailto:accueil@nicephor-finance.fr)

Site internet : [www.nicephor-finance.fr](http://www.nicephor-finance.fr)

## Adhérent de la Chambre nationale des conseils en gestion patrimoine

[www.cncgp.fr](http://www.cncgp.fr)

### Activités réglementées

NICEPHOR FINANCE SAS est immatriculée au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance sous le numéro 07 001 492 (Peut être consulté sur le site [www.orias.fr](http://www.orias.fr)) et exerce les activités réglementées suivantes :

#### **Conseil en investissements financiers**

Conseiller en investissements financiers (CIF) adhérent de la Chambre nationale des conseils en gestion de patrimoine, association agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les conseils donnés en matière de conseil en investissements financiers sont rendus de manière non-indépendante et reposent sur une analyse restreinte des différents types d'instruments financiers et la rémunération se fait par honoraires ou par commissions sur les instruments financiers

Etablissements promoteurs de produits mentionnés au 1° de l'article L.341-3 du code monétaire et financier (notamment établissements de crédit, établissements de paiement, entreprises d'assurance et sociétés de gestion d'organismes de placement collectif) avec lesquels le CIF entretient une relation significative de nature capitalistique ou commerciale : EIFFEL ALTO INVEST, AXA BANQUE, ALPHEYS, GE MONEY BANK, ODDO BHF, YSIDIS ALCYOM STAR INVEST, VATEL CAPITAL, TRUFFLE CAPITAL, SIGMA TRAIL GESTION, INOCAP ERES GROUP, GENERALI EPARGNE SALARIALE, ABEILLE ASSURANCES, AFER, ALLIANZ, ALPHEYS, AXA WEALTH, AXA THEMA, CARDIF BNP PARIBAS, GENERALI VIE, GENERALI PATRIMOINE, GRESHAM BANQUE, MMA EXPERTISE, ONE LIFE Luxembourg, SWISSLIFE PATRIMOINE, UAF LIFE SPIRICA, AFI ESCA, ALPTIS, APRIL, UNIM, APICIL, ENTORIA

#### **Démarchage bancaire et financier**

Identité du ou des mandants pour lesquels le professionnel exerce une activité de démarchage : EIFFEL ALTO INVEST, AXA BANQUE, ALPHEYS, GE MONEY BANK, ODDO BHF, YSIDIS ALCYOM STAR INVEST, VATEL CAPITAL, TRUFFLE CAPITAL, SIGMA TRAIL GESTION, INOCAP ERES GROUP, GENERALI EPARGNE SALARIALE

## **Courtier en assurance dans la catégorie « c »**

Courtier en assurance positionné dans la catégorie « c » n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et se prévalant d'un service de recommandation fondé sur une analyse impartiale et personnalisée du marché.

Entreprise(s) d'assurance représentant plus de 33% du chiffre d'affaires en assurance en N-1 : **Néant**

Entreprises avec lesquelles il existe un lien financier (si le courtier détient une participation directe ou indirecte égale ou > à 10 % des droits de vote ou du capital d'une entreprise d'assurance ou si une entreprise d'assurance détient une participation directe ou indirecte > à 10 % des droits de vote ou du capital du courtier) : Néant

## **Transactions sur immeubles et fonds de commerce**

- Titulaire de la carte professionnelle de transaction sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 7101 2018 000 036 138 délivrée par la CCI de Saône et Loire.
- NE PEUT RECEVOIR AUCUN FONDS, EFFET OU VALEUR.
- Assurance MMA ENTREPRISE, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030 LE MANS CEDEX 9. Absence de garantie financière, non détention de fonds, effets ou valeurs pour compte de tiers.

## **Courtier en opérations de banque et en services de paiement**

Établissement(s) de crédit, de financement ou de paiement représentant plus de 33% du chiffre d'affaires au titre de l'activité d'intermédiation en N-1 : Néant

Établissements avec lesquels il existe un lien financier (si le courtier détient une participation directe ou indirecte > à 10 % des droits de vote ou du capital d'un établissement de crédit, de financement ou de paiement) : Néant

Nombre et nom des établissements de crédit, de financement ou de paiement avec lesquels le courtier travaille : AXA BANQUE, ALPHEYS, GE MONEY BANK, ODDO BHF, YSIDIS ALCYOM STAR INVEST, SOCIETE GENERALE, GRESHAM BANK

Le montant de la rémunération perçue de l'établissement de crédit, de financement ou de paiement et ses modalités de calcul vous seront communiqués avant la souscription.

## **Mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement**

Nom ou dénomination sociale, adresse professionnelle ou siège social et numéro d'immatriculation du mandant : ALPHEYS

Il peut vous être communiqué, sur simple demande, toute participation, directe ou indirecte, supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital, détenue par le mandataire dans un établissement de crédit, de financement ou de paiement.

Nombre et nom des établissements de crédit, de financement ou de paiement avec lesquels le mandant travaille : ALPHEYS

Le montant de la rémunération perçue de l'établissement de crédit ou de paiement et ses modalités de calcul vous seront communiqués avant la souscription.

## **Service de conseil portant sur un contrat de crédit immobilier**

Le montant de la rémunération perçue au titre du service de conseil vous sera communiqué préalablement.

## Information sur la prise en compte des facteurs de durabilité

Les facteurs de durabilité pris en compte dans le processus de sélection des instruments financiers sont les suivants : les questions environnementales, sociales et de personnel, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption et les actes de corruption

## Information sur les modes de communication

Dans le cadre de notre relation contractuelle, nous pourrions communiquer par courrier postal. L'utilisation d'un autre moyen de télécommunication fera l'objet d'un accord préalable de votre part.

## Protection des données personnelles

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant.

Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité et des services que nous vous proposons sont collectées et traitées par Antoine DE JESUS en qualité de responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD).

Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement).

Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles.

Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et de limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse : [antoine.dejesus@nicephor-finance.fr](mailto:antoine.dejesus@nicephor-finance.fr)

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par courrier postal.

## Assurance professionnelle

Assurance en responsabilité civile professionnelle : MMA IARD Assurances Mutuelles, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans cedex 9.

## Litiges

En cas de litige ou de réclamation, les parties s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable. Vous pouvez adresser une réclamation à votre conseiller habituel qui disposera de dix jours pour en accuser réception, puis de deux mois, à compter de son envoi pour y répondre.

Vous pouvez en second lieu saisir gratuitement un médiateur de la consommation, deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite et au plus tard dans un délai d'un an :

- Pour le conseil en investissements financiers : Le Médiateur de l'AMF, Madame Marielle COHEN-BRANCHE, 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02 ou <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur> ;
- Pour les autres activités : Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), service médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 Paris ou <https://www.cmap.fr/offre/un-consommateur/>.

En cas d'échec de la médiation, le litige pourra être porté devant les tribunaux compétents.

## **Autorité(s) de tutelle**

Au titre de l'activité de conseil en investissement financier : Autorité des marchés financiers (AMF) – 17 place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02. [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

Au titre de l'activité d'intermédiaire en assurance et d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement : Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) – 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 09. [www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr)